




# Sécurité

 <p>RADAR</p>  <p>Zone à risque</p>	 <p>Zone de Police Famenne-Ardenne</p>	<h2>4 nouvelles semaines de présence en octobre 2017 !</h2>
---	---	---

*En 2016, la région wallonne a décidé de mettre à disposition des zones de police intéressées plusieurs radars mobiles type LIDAR, à raison de quatre semaines gratuites par an par zone de police.*

statistiques, des axes à risque en Famenne Ardenne :

- N86 à On (Marche-en-Famenne)**
- N68 à Grand-Halleux (Vielsalm)**
- N30 Manhay (traversée de Manhay)**
- N86 à Barvaux (Durbuy)**

Ces quatre premières semaines de contrôles ont déjà eu lieu de mai à août dans les communes de Gouvy, Hotton, Vielsalm et La Roche.

Cependant, quatre semaines supplémentaires sont de nouveau planifiées au sein de notre zone de police. Ces quatre contrôles se feront cette fois pendant quatre semaines d'affilée, durant tout le mois d'octobre, dans quatre communes différentes.

Le radar LIDAR sera donc placé durant **une semaine complète** à chaque endroit identifié.

Le but étant avant tout de lutter contre les excès de vitesse, une des principales causes d'accidents de la route, la zone de police Famenne Ardenne a donc décidé de vous avertir avant le placement effectif du radar.

Dans l'ordre chronologique de présence, voici les lieux de placement choisis sur base de l'accidentologie, des

Vous voilà donc prévenus...